

- Leprince

Martine Félicité Leprince fait donation à l'administration des hôpitaux et hospices civils de Paris d'une propriété parisienne et de diverses rentes sur l'État destinées à servir les pauvres, les vieillards et les infirmes du quartier du Gros-Caillou.

L'administration hospitalière reçoit l'autorisation, par l'ordonnance royale du 29 décembre 1819 ¹, de mettre à profit les revenus de la dotation Leprince à l'édification d'un hospice.

L'établissement nommé **fondation Leprince** se situe rue Saint-Dominique à Paris. Il dépend administrativement du bureau de bienfaisance de l'arrondissement. Le jour de son ouverture le 1^{er} janvier 1826, il compte 20 chambres réparties également entre les hommes et les femmes ; et 30 lits en 1906.

Conformément aux dispositions testamentaires du couple bienfaiteur, l'hospice reçoit des personnes indigentes de 70 ans révolus et des personnes souffrant d'une infirmité grave voire incurable. En revanche, les indigents atteints de maladies aiguës, chirurgicales et contagieuses ne peuvent y être reçus. Les candidats qui sollicitent leur placement à l'**hospice Leprince** habitent tous le quartier du Gros-Caillou.

A l'origine, la **fondation Leprince** devait être un hospice d'attente pour des vieillards sur le point d'être placés en hospice. Cependant dès son ouverture, la fondation est en fait un asile définitif pour les personnes admises.

Les documents ici conservés témoignent de la gestion de l'hospice par l'administration centrale. Néanmoins, vous pouvez obtenir davantage d'informations sur Leprince, grâce au fonds des bureaux de bienfaisance ².

1. Voir (791 FOSS 14/2).

2. Voyez dans ce guide la notice consacrée aux *bureaux de bienfaisance*.

Bibliographie

Article consacré à la fondation

MARTY (H.). « L'hospice Leprince ». *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie du 7^e arrondissement de Paris*, n° 2, 1906, p. 3-6. (B-8957)

Ouvrages évoquant la fondation

D'ECHERAC (A.). *L'Assistance publique. Ce qu'elle tut; ce qu'elle est*. Paris, G. Steinheil, 1909, p. 222. (B-128)

L'Assistance publique en 1900. Montévrain, impr. de l'École d'Alembert, 1900, p. 202-

203, 713. (D-1) LEBEUF. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. Paris,

Durand, 1867, t. III, p. 273. (B-570. III)

MARESCOT DU TH I LEU L. *L'Assistance publique à Paris, ses bienfaiteurs et sa fortune mobilière*. Paris, Berger-Levrault, t. 1, 1904, p. 650-654. (B-1157. I)

Mémento des divers modes de secours dont dispose l'administration générale de l'Assistance publique à Paris. Montévrain, impr. de l'École d'Alembert, 1935, p. 74. (B-29335)

Fonds d'archives

❑ Notice historique

- Note relative aux actes successifs qui conduisent à la donation à l'administration des hospices civils d'une propriété destinée aux soins des pauvres ; au déroulement de la fondation de l'hospice ; aux admissions et aux dépenses, 1859. (45 FOSS E/8/b), 1 pièce, ms

❑ Administration

- Ordonnance royale du 29 décembre 1819 et projet de règlement de l'hospice d'attente fondé par monsieur et madame Leprince en faveur des vieillards et infirmes du quartier des Invalides, 1825. Notes concernant la destination de l'établissement ; les conditions à remplir pour l'admission ; le nombre de lits ; l'administration intérieure et le régime alimentaire ; le mouvement de la population ; la comptabilité et les dépenses d'économat ; les fournitures pour le service ; l'inventaire du mobilier ainsi que les réparations des bâtiments. (791 FOSS 14/2), 1 pièce, impr., 12 p.
- Copie de l'arrêté réglementaire du 8 mars 1826, 1876. (81 FOSS 1), 1 pièce, ms.
- Note sur le service des secours à domicile dans Paris. Données relatives aux maisons de secours, dont l'hospice Leprince, 1833-1861. (33 FOSS 1), 1 cahier, ms.
- Historiques de la maison Leprince, 1922-1943 (lac). 13 rapports.
 - 1922 : (D-314).
 - 1923 : (D-315).
 - 1926 : (D-318).
 - 1927 : (D-319).

- 1930 : (D-322).
 - 1931 : (D-323).
 - 1932 : (D-324).
 - 1933 : (D-325).
 - 1934 : (D-326).
 - 1935 : (D-327).
 - 1936 : (D-328).
 - 1941 : (D-333).
 - 1943 : (D-335).
- Plan de défense passive pour l'hospice Leprince, 1935. (823 FOSS 2), 1 pièce, ms.
 - Suivi de l'établissement par l'administration centrale, [inventaire en cours de réalisation]. Pièces relatives à l'activité de la structure : administration, services hospitaliers, personnel, population, etc., 1850-1898. (9 L 103-104, inventaire prochainement publié).

□ **Legs et donateurs**

- Dossier relatif à la fondation Leprince, [s.d.]. (326 W 80).
- Pièces sur la bienfaitrice madame Leprince et le docteur Leprince, 1928-1940. (321 W 32-33).

□ **Documents figurés**

- Collection d'images de l'établissement, 1912. (C-660. IX), 1 album.